

Le 14/01/2022

**AVIS AUX PORTEURS DE PARTS**  
**Du FCP DNCA ACTIONS GLOBAL EMERGENTS**

Part R: FR0010706960

Part N: FR0013303542

Part I: FR0010711051

Vous êtes porteur du FCP de droit français DNCA Actions Global Actions Emergents, nourricier du compartiment de droit luxembourgeois DNCA Global Emerging Equity. A ce titre, l'actif du FCP nourricier est intégralement investi dans le compartiment maître dont il reprend l'objectif de gestion et la stratégie d'investissement.

La gestion par délégation du compartiment maître est actuellement assurée par Natixis Investment Managers Singapore Limited pour ce qui concerne les investissements sur les marchés émergents asiatiques et par DNCA FINANCE pour ce qui concerne les autres marchés émergents.

Afin d'améliorer l'organisation de la gestion du compartiment maître DNCA Global Emerging Equity, Natixis Investment Managers International a décidé de déléguer l'intégralité de la gestion à DNCA FINANCE qui reprend donc la gestion des investissements réalisés sur les marchés émergents asiatiques. Cette organisation simplifiera et facilitera la gestion opérationnelle du compartiment maître avec une unique équipe de gestion disposant de moyens renforcés.

En outre, la contrainte de 90% minimum en investissements d'actions des marchés émergents est diminuée à 80% minimum et la contrainte de l'exposition globale aux marchés émergents comprise entre 90% et 110% est supprimée.

Ces modifications entrent en vigueur **le 17 janvier 2022**.

Les autres dispositions de la documentation juridique restent inchangées.

Le document d'information clé pour l'investisseur (DICI) et le prospectus peuvent vous être adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de :

Natixis Investment Managers International  
43 avenue Pierre Mendès France - 75013 PARIS  
e-mail : [clientservicingAM@natixis.com](mailto:clientservicingAM@natixis.com)